

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votant : 12

Absents : 3

Date de la convocation : 28 avril 2023

Etaient présents : Mr Pierre GARBIL, Mme Aurélie HOMEYER, Mr Jean-Paul NIELACNY, Mme Sylvie BURELLIER, Mr Didier PINAY, Mr Philippe CIRUSSE, Mme Florence DUPUY, Mme Pascale BRUNELIN, Mme Marie-Christine GAREL, Mr Michel REY, Mr Benjamin GARNIER, Yannick PLEVY, Mr Philippe BLANC,

Absences excusées : Mme Claudine CHAZELLE, Mme Catherine BRICAUD,

Secrétaire de séance : Mme Florence DUPUY

Approbation du procès-verbal du conseil du 06 avril 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve le procès-verbal du 17 avril.

Validation devis : escalier extérieur de l'école

L'escalier extérieur qui fait la jonction entre les 2 cours de l'école est fortement abîmé. Il y a lieu de le restaurer pour la sécurité des enfants. Plusieurs devis ont été demandé. Le Maire propose de retenir le devis de l'entreprise Gachet Dumas dont le montant est le moins élevé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve le devis de l'entreprise Gachet Dumas d'un montant de 12 394.88€ HT

Présentation du rapport d'activité de Loire Forez

Loire Forez réalise tous les ans un rapport d'activités qui établit un bilan des actions engagées dans le champ de ses différentes compétences. Il s'agit d'un document de référence qui donne une vision complète des actions conduites sur une année : économie, environnement, déchets, eau potable, assainissement, tourisme, voirie, mobilités...

Ce rapport est téléchargeable sur le site de Loire Forez : <https://www.loireforez.fr/actualite/feuilletez-le-rapport-dactivite/>

Questions diverses

- La télégestion du chauffage de la salle des fêtes a été installé et plusieurs personnes du conseil et la secrétaire de mairie ont été formé.
- Le marché public pour la maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique de l'ancien bâtiment de l'école et celui de la mairie seront prochainement mis en ligne
- Des travaux de voirie vont se déployer au mois de mai et juin sur la route du château d'eau, la route de Rangon et la route des Planes. Le Département va également reprendre la Départemental RD110 du bas du village jusqu'à Say. La date de début des travaux ne nous a pas encore été communiqué

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance.

Le secrétaire de Séance

Le Maire
Pierre GARBIL